

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | AVRIL 2025



p.7 *Information municipale*
Actions du CME



p.8 *Animation de la ville*
Troquez vos plantes le 26 avril



p.9 *Animation de la ville*
Programme d'avril du musée



Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Le printemps tant attendu est enfin de retour, apportant avec lui des journées plus longues et des températures plus douces

! Les pelouses de nos jardins reprennent vie, les premières fleurs pointent le bout de leur nez, et avec elles résonne déjà le ronronnement des tondeuses (veillez à limiter les nuisances sonores). Nos services techniques sont pleinement mobilisés, multipliant leurs efforts pour rendre notre commune toujours plus agréable.

Toute la chaîne de la biodiversité se met en action pour subvenir à ses besoins, mais aussi aux nôtres. Alors, veillons à préserver cet équilibre si précieux et bénéfique. Ceux qui ont récemment emprunté le chemin des Gohaux auront, je l'espère, remarqué les changements apportés. Ce chantier, maintes fois reporté pour diverses raisons, a enfin pu être mené à bien. Pour cela, nous avons bénéficié des précieux conseils de l'Office Français de la Biodiversité ainsi que d'un paysagiste professionnel. Plusieurs

rencontres avec les riverains ont permis d'aboutir au résultat que vous pouvez aujourd'hui admirer en flânant vers la Sèvre. Avec l'embellissement des lieux, la luminosité retrouvée grâce à l'élagage des arbres met en valeur le lavoir et le chemin, permettant à la flore printanière de s'épanouir à nouveau. Il ne reste désormais qu'à installer des dispositifs de sécurité pour permettre aux piétons de profiter de cet espace en toute sérénité.

Début mars, les jeunes Palletais du CME (Conseil Municipal des Enfants), accompagnés de quelques élèves de CM2 des deux écoles de la commune, ont participé à la plantation d'arbustes pour redonner vie à une partie du site, le tout sous les précieux conseils de l'association Biodiversité O'Pallet.

Enfin, comme chaque année, la commune organisera son Troc Plantes le samedi 26 avril prochain. Cet événement, ouvert à toutes et à tous, s'adresse aussi bien aux jardiniers amateurs qu'aux confirmés. Vous êtes les bienvenus, même si vous n'avez rien à troquer.

Nous vous souhaitons un magnifique printemps au cœur de notre belle commune !

Joël JOVENIAUX
Conseiller municipal référent CME

Naissances

14/02	Soléna GRASSET
16/02	Lola PEROCHÉAUD
23/02	Ezra ROINARD
04/03	Louis BOGAËRT ROLANDEAU
12/03	Rozenn CHARBONNEL
12/03	Jonah CHARBONNEL

Décès

23/02	Hervé LÉTOT
-------	-------------

Déclarations de travaux

18/02	8 imp. de la Villa des Prés	Pose de panneaux photovoltaïques
19/02	91 Villeneuve	Construction d'un abri de jardin
19/02	La Lande	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment
21/02	21 rue du Plessis Guerry	Remplacement de la toiture
22/02	3 rue de la Maine	Installation d'une clôture
25/02	10 rue de l'Hermitage	Création d'une piscine
27/02	44 Villeneuve	Installation d'une pergola
02/03	3 Clos des Ajoux	Pose d'abris de jardin
03/03	17 ter Montifault	Construction d'une maison individuelle
05/03	31 le Coteau Moitié	Installation d'une clôture
08/03	8 impasse des Glycines	Installation d'un carport
08/03	8 bis le Pé de Sèvre	Construction d'une maison individuelle
10/03	19 Sanguèze	Changement des ouvertures
12/03	75 bis la Mare Merlet	Construction d'une maison locative
13/03	28 le Pé de Sèvre	Pose de panneaux photovoltaïques

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séance du 11 mars 2025



Conseillers : en exercice : 23 – votants : 22 sauf délibération 1 : 21 votants

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal a approuvé (19 voix pour, 2 voix contre) le procès-verbal du conseil municipal du 28 janvier 2025.

Frais de fonctionnement de scolarité pour les communes de résidence 2025

Le conseil municipal fixe (20 voix pour, 2 abstentions) le montant de la participation aux charges de fonctionnement pour la scolarité d'enfants inscrits à l'école publique Astrolabe et non domiciliés sur la commune, pour l'année 2024-2025. Montant fixé à 1 604,12 € par élève de maternelle et à 535,77 € par élève d'élémentaire.

Dotations scolaires 2025

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les dotations scolaires attribuées aux écoles Astrolabe et Saint-Joseph de 1,58 % en 2025, évolution calculée en fonction de l'indice des prix à la consommation entre 2024 et 2025 (moyenne sur 1 an).

Subvention au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre et Maine pour son adhésion à l'USEP

Le conseil municipal attribue une subvention de 420 € au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre et Maine pour son adhésion à l'Union Sportive des Ecoles Publiques (USEP).

Tarifs 2025 des séjours de l'accueil de loisirs et des Tween

Le conseil municipal adopte les tarifs des séjours 2025 : trois séjours enfants et un séjour « Tween » pourront être organisés cet été. Leur objectif est de permettre aux enfants de vivre une expérience de vie collective alliant activités sportives et culturelles. Tarifs disponibles sur l'espace famille.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

2025-02 - Convention de prestation pour la gestion des archives municipales

Signature d'une convention de prestation avec le service « organisation et gestion des archives » du centre de gestion 44 pour une mission de maintenance des archives physiques de la commune. Cette mission sera

confiée à une archiviste diplômée pour une durée de 73h30 de travail au tarif de 50 € par heure effective de travail.

2025-03 - Etude de faisabilité pour la rénovation du centre technique municipal

Signature d'une proposition d'honoraires avec YAKHA'D Architecture sise à Haute-Goulaine (44115) 130 rue Georges Charpak, concernant une mission de faisabilité – esquisse pour le projet de rénovation du centre technique municipal pour un montant de 3 500 € HT.

2025-04 - Avenant 1 à la convention d'accompagnement ANCT

Signature de l'avenant n°1 à la convention d'accompagnement avec l'ANCT pour une étude complémentaire consistant au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour un montant de 17280 €, financée à 100 % par l'ANCT.

Informations et questions diverses

● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireu et M. Desbordes) :

1^{ère} question : Projet de rénovation de l'école Astrolabe. Où en sommes-nous précisément de l'avancement de ce projet, notamment concernant le chauffage en géothermie ?

M. le Maire : Nous en sommes à l'avant-projet sommaire. Nous travaillons sur la maquette. Un test a été réalisé pour connaître la faisabilité de la géothermie. Il n'y a pas eu de problème recensé. Les puits seront réalisés devant l'école.

2^{ème} question : Installation des récepteurs à compost. Nous avons été interpellés par des Palletais sur l'installation d'un récepteur aux alentours du Coccimarket, comment allez-vous procéder à cette installation ? (Critère de choix de l'emplacement, planning). D'autres installations sont-elles programmées ?

Xavier Rineau : Précision : il s'agit de points d'apport qui seront prélevés chaque semaine. Il ne s'agira pas d'un point de compost. Sur la CCSL, depuis 2024, il y a déjà des points d'apport installés mais l'emprise au sol est conséquente. Nous allons passer sur des containers plus petits et que l'on pourra installer plus facilement et en plus grand nombre dans les bourgs. Un sera installé du côté du Coccimarket. L'appel d'offre pour le matériel et le traitement est en cours.

3^{ème} question : Animations du marché. Y a-t-il un planning d'animations du marché pour cette année ? Si oui quel est-il ? Quid de la signalétique du marché dans le centre bourg ?

Nelly Naud : Nous n'avons pas de planning. La prochaine animation sera le carnaval de l'école Saint-Joseph qui passera par le marché. Au prochain comité Marché, il sera question de ça et de la signalétique, car il y a une question de droit à l'image concernant le visuel réalisé en 2020. La question se pose également de savoir qui pose, retire et stocke les kakémonos.

● Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche)

1^{ère} question : Absence. Les 2 membres du groupe Le Pallet avec Vous Le Pallet Vert Demain ne se sont pas présentés aux 2 derniers conseils municipaux pour raisons personnelles et notamment de santé. M. le Maire leur oppose un droit de réponse à leurs questions, au motif de ces absences, ce qui est contraire au CGCT (code général des collectivités territoriales), alors même que ces interrogations concernent l'intérêt des Palletais(es). Pourquoi ?

M. le Maire : A l'avant dernier conseil, j'ai répondu à vos questions. Pour le dernier conseil, les réponses ont été fournies au fil de l'eau tout au long de la séance. L'ensemble est disponible dans le PV.

2^{ème} question : Vélo. Avec les beaux jours arrivants et face aux enjeux de demain, de plus en plus de Palletais(es) s'orientent vers l'usage du vélo pour se rendre à leur travail. Pourriez-vous développer les projets de mobilité douce à venir à destination de la gare du Pallet ?

M. le Maire : Un des chantiers réalisés est l'aménagement de la RD 7 qui permet d'avoir un chaussidou, un espace partagé. L'année dernière, la liaison réalisée entre les Landais, Les Prineaux, et le chemin du moulin permet de conduire jusqu'à la gare. Dans le PLUI, un certain nombre de parcours ont été identifiés, ils seront amenés à être réalisés après validation de PLUI.

Xavier Rineau : Un plan-guide sera présenté dans les prochains mois et des cheminements sont dédiés au vélo. C'est un vrai sujet sur le long terme car il faut trouver du foncier.

Thomas Leroux : Au niveau intercommunal, la prochaine liaison sera entre Le Landreau – La Chapelle-Heulin jusqu'à la gare de la Haie-Fouassière. Également, le Loroux – Divatte sur Loire. Le Département nous soutient de moins en moins et la liaison Vallet – Le Pallet ne se fera pas tout de suite. Il faudra revoir le schéma directeur.

Approbation du compte financier unique 2024

M. le Maire ayant quitté la séance et le conseil siégeant sous la présidence de M. Gilbert Houssais conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le conseil municipal approuve (19 voix pour, 2 abstentions) compte financier unique au budget communal 2024.

RESULTAT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Fonctionnement	4 070 892,57 €	3 175 885,13 €	895 007,44 €
Investissement	1 603 263,84 €	1 535 079,82 €	68 184,02 €
TOTAL	5 674 156,41 €	4 710 964,95 €	963 191,46 €
Restes à réaliser	123 034,00 €	220 632,74 €	-97 598,74 €
Investissement avec restes à réaliser	1 726 297,84 €	1 755 712,56 €	-29 414,72 €
TOTAL F + I avec restes à réaliser	5 797 190,41 €	4 931 597,69 €	865 592,72 €

Budget primitif 2025

Le budget primitif communal 2025 a été adopté (20 voix pour, 2 abstentions) de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	BUDGET 2024
RECETTES	013 - Atténuations de charges	35 000
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	619 000
	73 - Impôts et taxes	254 500
	731 - Fiscalité locale	1 676 300
	74 - Dotations et participations	1 306 200
	75 - Autres produits de gestion courante	41 640
	002 - Résultat de fonctionnement reporté	200 000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 360
TOTAL		4 148 000
DEPENSES	011 - Charges à caractère général	938 000
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 968 000
	014 - Atténuations de produits	6 000
	65 - Autres charges de gestion courante	311 700
	66 - Charges financières	52 000
	67 - Charges spécifiques	2 050
	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	250
	023 - Virement à la section d'investissement	775 000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 000
	TOTAL	

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	CHAPITRE	Restes à réaliser 2024	Crédits 2025	TOTAL Budget 2025
RECETTES	10 - Dotations, fonds divers et réserves		906 481,98	906 481,98
	13 - Subventions d'investissement	123 034,00		123 034,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		600 000,00	600 000,00
	041 - Opérations patrimoniales		95 000,00	95 000,00
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		68 184,02	68 184,02
	021 - Virement de la section de fonctionnement		775 000,00	775 000,00
TOTAL		123 034,00	2 444 666,00	2 567 700,00
DEPENSES	16 - Emprunts et dettes assimilées		215 500,00	215 500,00
	20 - Immobilisations incorporelles	59 715,27	37 284,73	97 000,00
	204 - Subventions d'équipement versées	10 359,63	39 480,37	49 840,00
	21 - Immobilisations corporelles	120 852,12	379 64,88	500 500,00
	23 - Immobilisations en cours	29 705,72	1 659 794,28	1 689 500,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		15 360,00	15 360,00
TOTAL		220 632,74	2 347 06,26	2 567 700,00

Affectation des résultats 2024

L'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal est arrêtée (20 voix pour, 2 abstentions) de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024	002 Résultat de fonctionnement reporté	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés
895 007,44 €	200 000 €	695 007,44 €

Vote des taux d'imposition 2025

Le conseil municipal (20 voix pour, 2 voix contre) décide d'augmenter les taux d'imposition 2025 soit :

	2024	2025
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	20,83 %	21,25 %
Taxe foncière (bâti)	41,14 %	41,46 %
Taxe foncière (non bâti)	46,20 %	47,12 %

Contributions aux concours divers 2025

Le conseil municipal approuve le montant global de 1 972,20 € pour 2024 au titre des concours divers à verser aux différents organismes cités ci-dessous.

ORGANISMES	BUDGET 2025
AMF 44 (Association des Maires de France)	885,20 €
Association maires du vignoble nantais	22,00 €
Fondation du patrimoine	500,00 €
CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)	480,00 €
Terres en vie	20,00 €
ASSOCIATION LIANE (adhésion pour hébergement séjours été 2025)	65,00 €
TOTAL	1 972,20 €

Subventions de fonctionnement 2025 aux associations sportives

Le conseil municipal a attribué pour l'année 2025 les subventions et participations aux associations sportives suivantes (calculées en fonction du nombre d'enfants de moins de 18 ans) :

ORGANISMES	MONTANT
Football Club Entente du Vignoble (FCEV)	2 604,00 €
Tennis Club du Vignoble (TCV)	224,00 €
Groupe St Vincent Basket (GSV)	3 360,00 €
Tennis de Table Palletais (TTP)	396,00 €
Le Domino	976,00 €

Et les subventions évènementielles ou exceptionnelles suivantes :

ORGANISMES	MONTANT
35e tournoi des 24 heures de tennis de table (TTP)	800,00 €
Participation à l'achat d'abris de touche (FCEV)	1 600,00 €
Remboursement matériel informatique suite à dégât des eaux au complexe sportif (GSV)	614,00 €

Subventions de fonctionnement 2025 aux associations socio-culturelles

Le conseil municipal a attribué (16 voix pour. Les élus membres de bureau associatif ne participent pas au vote) pour l'année 2025 les subventions et participations aux associations socio-culturelles suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT
Association Culturelle Pierre Abélard	450,00 €
Biodiversité au Pallet	450,00 €
Association Sèvre et Musique	450,00 €
Pallet Tourisme Loisirs - Patrimoine et Animation (PTL)	450,00 €
La LUDO	450,00 €
Théâtre Animation Palletais - 18 adhérents de moins de 18 ans	432,00 €

Et les subventions évènementielles ou exceptionnelles suivantes :

Feu d'artifice de la Nuit d'Abélard du 5 juillet 2025 (PTL)	3 000,00 €
Entente Chapelle Pallet Vallet (ECPV) - Chasse (achat de matériels)	700,00 €

Forfait communal école Saint-Joseph 2025

Le conseil municipal fixe (20 voix pour, 2 abstentions) le forfait communal versé à l'école Saint-Joseph, calculé en fonction du coût d'un élève à l'école Astrolabe :

	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
Total des dépenses de fonctionnement 2024	118 705,07 €	72 686,12 €
Nombre d'enfants du 1er janvier au 31 août 2024	76	133
Nombre d'enfants du 1er septembre au 31 décembre 2024	70	141
Coût par enfant	1 604,12 €	535,77 €

L'effectif retenu pour le versement du 1er acompte du forfait communal est celui du 1er janvier 2025 à l'école Saint-Joseph (68 élèves en maternelle et 94 élèves en élémentaire), ce chiffre étant réactualisé à la rentrée scolaire. Les enfants hors commune ne sont pas pris en compte.

Modification des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP)

Le conseil municipal (20 voix pour, 2 abstentions) approuve la nouvelle répartition des échéanciers des AP suivantes :

Nom de l'AP :	N° d'AP	Montant de l'AP (TTC)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Extension et réhabilitation de l'accueil périscolaire	2024-01	1 574 100 €	42 857,45 €	971 000 €	559 580 €	662,55 €	-
Extension et réhabilitation de l'école Astrolabe	2024-02	2 893 000 €	14 369,01 €	560 900 €	1 347 000 €	970 000 €	730,99 €

» Environnement

Rappel important : le brûlage des déchets verts est interdit

Dans un souci de protection de l'environnement et de la santé publique, la municipalité rappelle à ses habitants que le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit. Cette pratique, bien qu'encore courante dans certaines zones rurales, présente de nombreux risques et engendre une pollution atmosphérique importante.

Le brûlage des déchets verts, qu'il s'agisse de feuillages, branches, herbes ou autres résidus végétaux, peut entraîner la propagation de fumées toxiques, polluer l'air et causer des nuisances olfactives pour les riverains. Il est également responsable d'une détérioration de la qualité de l'air et peut favoriser la formation de particules fines qui affectent directement la santé des habitants,

notamment des personnes sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques).

Pourquoi cette interdiction ?

L'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts est inscrite dans le Code de l'Environnement et vise à limiter les nuisances environnementales. En effet, la combustion de ces déchets libère des gaz nocifs, tels que des oxydes d'azote et des hydrocarbures, qui ont un impact direct sur la santé et l'environnement.

De plus, cette pratique peut rapidement échapper à tout contrôle, augmentant ainsi les risques d'incendie, surtout en période de sécheresse ou de vent fort. Les pompiers, souvent sollicités lors de ces situations, rappellent régulièrement que cette activité peut devenir dangereuse et qu'elle met en péril la sécurité de tous.

A noter :

Brûler des déchets verts expose à une contravention de 450 euros (art. 131-13 du code pénal).

Plaquette d'informations disponible sur le site internet www.lepallet.fr ou à l'accueil de la mairie.

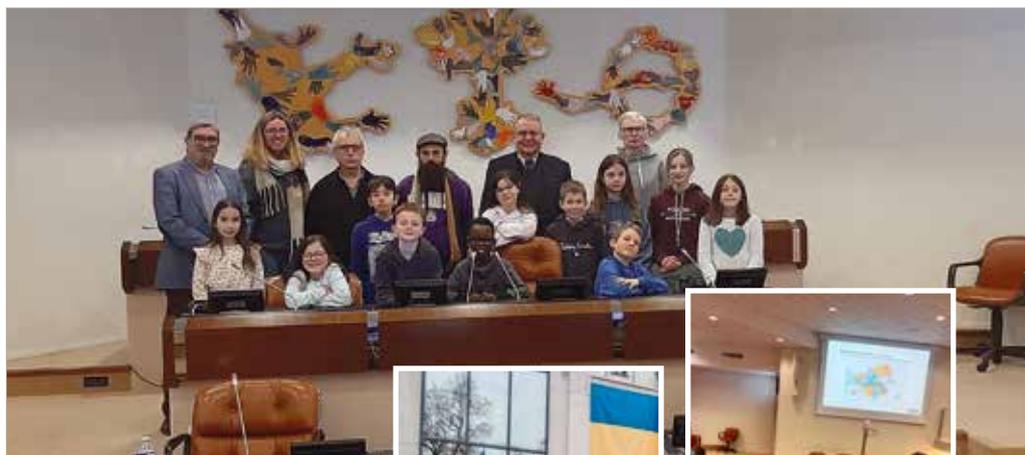
» Conseil Municipal des Enfants

Visite de l'hôtel du département

Le mercredi 26 février dernier, nous, jeunes élus au CME, avons été invités à découvrir le conseil départemental de Loire-Atlantique à Nantes.

Accompagnés de M. le Maire, de trois élus du Pallet ainsi que de notre animateur référent, nous nous sommes rendus en train à l'hôtel du département. Nous avons d'abord profité du jardin des plantes pour un temps de pique-nique, puis un moment de jeu dans le fameux « Dépodépo », œuvre permanente de Claude Ponti réalisée dans le cadre du Voyage à Nantes en 2017.

Après être passés devant le musée d'Arts, la cathédrale ou encore le monument aux morts de la guerre 14-18, nous avons pu découvrir l'édifice abritant le conseil départemental, le long du quai Ceineray, un bâtiment inauguré en 2011. Nous y avons été accueillis par Jean-Pierre Marchais, conseiller pour le canton de Vallet en binôme avec Charlotte Luquiau, et d'une agente du département en charge de l'accueil et de la communication. Dans un premier temps d'échanges, nous avons découvert le bâtiment, son fonctionnement général et surtout nous avons fait le point sur les différents niveaux de représentations citoyennes et les institutions associées : commune, canton, département, région, état. Nous avons ensuite été conduits dans la salle où siègent les conseillers et conseillères



départementaux, c'était impressionnant ! Puis nous avons eu la chance d'y prendre place comme de vrais élus. Ils nous ont ensuite expliqué plus précisément le fonctionnement du conseil et ses missions, les différentes personnes qui peuvent être présentes, leurs rôles et leurs places. C'était très intéressant mais aussi très ludique, nous avons pu poser plein de questions.

Dans un second temps nous avons joué le rôle de véritables conseillers lors d'une mise en situation autour d'un projet (fictif) de réhabilitation d'une maison éclusière à but touristique. Nous avons débattu en utilisant les micros, posé des questions, donné notre avis, puis nous avons vraiment voté en utilisant les boutons pour choisir l'option retenue. Nous avons pris la mesure des responsabilités d'un élu. Pour finir, on



nous a demandé de se placer dans la salle en fonction de rôles qui nous avaient été attribués :

conseillers, journalistes, public, agents du département, chefs de services, secrétaires de séance, rapporteurs et même président du conseil départemental. Quelques photos et une collation ont ensuite clôturé cette visite vraiment passionnante et enrichissante. Après un passage au monument aux 50 Otages pour un rappel historique, nous sommes finalement rentrés au Pallet en fin de journée, fatigués mais avec pleins de souvenirs et une plus grande conscience de notre rôle d'élus pour les enfants et les jeunes de notre commune.

» Conseil Municipal des Enfants

Plantation d'une haie champêtre

Samedi 1er mars 2025, par une belle matinée ensoleillée, une trentaine de personnes se sont retrouvées dans le chemin des Gohaux, près de l'ancien lavoir, à l'invitation des élus du CME, pour un chantier participatif de plantation d'une haie champêtre.

Pour ce projet, le CME a fait appel aux savoirs et aux compétences des membres de « BioTO'P », association qui s'est donnée pour mission de préserver, valoriser et améliorer la biodiversité sur notre territoire. Les jeunes élus ont rencontré une partie des bénévoles en amont pour expliquer leurs ambitions et se sont rendus sur site afin de préparer cette intervention. Le but pour nos jeunes élus était double. En effet, au-delà de leur envie de « plus de nature au Pallet », ils avaient le souhait



d'associer les CM2 scolarisés sur la commune à cette action pour que ceux-ci puissent laisser une trace dans leur environnement proche avant leur départ au collège. Ils ont pour cela, présenté leur projet dans les classes concernées des deux écoles et réalisé un support visuel à destination des familles.

C'est ainsi qu'une quinzaine d'enfants, leurs familles, les bénévoles « BioTO'P » et quelques élus se sont regroupés pour ce moment de partage et d'action en faveur de la biodiversité. Les essences qui composent cette haie sont locales et variées pour s'adapter au site. Elles vont assurer plusieurs fonctions. Cette réalisation, au-delà de servir de refuge et de ressource pour de nombreuses espèces, jouera aussi le rôle de brise-vue, d'ombrage et de brise-vent.

Cette plantation n'est qu'un début et d'autres interventions viendront par la suite agrémenter ce passage apprécié des habitants et des promeneurs. Le chemin a d'ailleurs déjà pu bénéficier d'un grand nettoyage et d'aménagements naturels en faveur du développement de la biodiversité : haies-sèche, broyats, petits tas de bûches, ...

Cette matinée s'est terminée par une collation offerte à toutes et tous, l'occasion d'échanger et de rêver de futurs projets ! Les élus du CME tiennent à remercier chaleureusement les bénévoles pour leur aide précieuse ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

» Environnement

Quelques explications sur les travaux en cours

Des travaux étaient en cours pour la réhabilitation et l'extension de l'accueil périscolaire de la commune, mais une découverte pour le moins surprenante est venue bouleverser les projets initiaux.

Début mars, un premier forage a été réalisé dans le jardin des Nuages afin d'évaluer la faisabilité de



l'utilisation de la géothermie pour alimenter le site. Cependant, cette opération a révélé la présence d'une nappe pétrolifère située à 185 mètres sous l'école Astrolabe.

Face à cette découverte inattendue, la municipalité a

rapidement lancé des travaux rue Étienne Sautejeau afin d'acheminer le pétrole vers Donges via un réseau de canalisations existant. À terme, cette ressource insoupçonnée pourrait bénéficier aux habitants de la commune. Reste désormais à déterminer l'ampleur et l'exploitation possible de ce gisement, qui suscite déjà de nombreuses interrogations et attentes.

» Comité Animation de la ville

Accueil des nouveaux arrivants

Le 8 mars dernier s'est tenu le rendez-vous annuel fixé par la commune des nouveaux arrivants de 2024. Cette manifestation s'est déroulée au château de la Perrière chez Vincent Loiret.

Joël Baraud, maire du Pallet, accompagné des conseillers municipaux et des membres du comité animation de la ville, a reçu chaleureusement près de 37 familles nouvellement installées dans la commune. Invités par la mairie, les participants ont pu mesurer tout l'intérêt que la municipalité porte à ses nouveaux résidents.

M. le Maire a adressé ses meilleurs vœux d'installation aux présents et a mis en avant les atouts de la commune : un cadre de vie agréable bordé de deux rivières (la Sèvre et la Sanguèze), un tissu associatif riche en activités sportives et culturelles, ainsi qu'un patrimoine viticole reconnu.

Après ce moment d'échange, les participants ont profité d'une visite guidée des chais du château, menée par un employé du domaine. L'occasion de découvrir les



secrets de la mise en bouteilles et de la conservation des vins produits localement.

De retour dans la salle de réception, les invités ont été conviés à une dégustation de Muscadet, celui du château de la Perrière, suivi du cru « Le Pallet ». Un moment de convivialité qui a permis aux nouveaux habitants d'échanger avec les élus sur divers aspects de la vie locale. Chaque famille est repartie avec une pochette cadeau contenant une bouteille de Muscadet ainsi qu'un livre sur la commune. En souvenir, chacun a pu conserver son verre sérigraphié à l'effigie du Pallet.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2026, où les nouveaux arrivants de 2025 seront, à leur tour, conviés à cette chaleureuse rencontre.

» Expression plurielle

Mots de la minorité

Agir Avec Vous Au Pallet.

Comme dans toutes les collectivités locales, c'est la saison des budgets. Une réunion de travail a réuni tous les conseillers pour discuter de la fiscalité à retenir. Si le timing et le choix du sujet était réducteur, cela nous a prouvé à tous que nous étions capables de nous écouter. C'est une bonne nouvelle et comme ce n'est pas ce qui inonde notre quotidien, nous tenions à la partager avec vous. Nous allons perdre dans peu d'années une dotation conséquente, avoir une augmentation des cotisations retraite du personnel municipal et rembourser les emprunts pour les projets périscolaire et école.

Afin de garder un budget en équilibre, la proposition de la majorité porte sur l'augmentation de la fiscalité, c'est une piste, mais nous restons convaincus qu'il existe d'autres possibilités. Devant l'urgence (vote du budget en Conseil 2 semaines après cette réunion), nous avons pris une option de précaution mais nous avons demandé des réunions anticipées et régulières pour explorer d'autres éventualités. Etant totalement concernés vous pouvez, comme nous, être force de proposition pour participer activement aux choix effectués dans notre commune.

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com

Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Avril : Fils qualité et solidaire

Les beaux jours lancent de nombreuses manifestations sportives qui animent notre commune. En participant, vous contribuerez à dynamiser notre communauté tout en passant un excellent moment convivial. Nous devons « marquer des points » en encourageant nos clubs sportifs, car chaque soutien est un « but » pour notre cohésion. Ensemble, faisons en sorte que chaque habitant puisse « jouer le jeu » pour l'avenir du Pallet.

Moins « divertissant », nous nous sommes opposés à l'augmentation des impôts prévue pour 2025, alourdissant le fardeau fiscal des propriétaires et pouvant nuire à notre dynamisme local. Rejoignez-nous pour défendre nos intérêts et promouvoir des solutions plus justes, faire entendre votre voix et œuvrer ensemble pour un avenir meilleur.

Céline et Serge pour le Pallet avec vous le Pallet vert demain

Tél. : 06 25 28 28 72

Mot de la majorité

Un rideau qui se lève sur l'avenir

Après une année de tribulations dignes d'un vaudeville, notre troupe de théâtre a enfin pu poser ses valises sur la nouvelle scène municipale. Certes, l'installation n'a pas été sans embûches : changements de salles impromptus, clés introuvables, rendez-vous manqués... Un véritable parcours du combattant qui leur a parfois donné l'impression de jouer dans une pièce où le scénario se réécrivait chaque jour !

Mais plutôt que de se laisser abattre, ils ont choisi d'en rire. De ces mésaventures est né un mini-scénario, une manière décalée de raconter leur aventure, entre humour et clin d'œil aux rouages municipaux. Car après tout, qu'est-ce que le théâtre, sinon un miroir de la vie ? Aujourd'hui, même si les gradins nous réservent encore quelques surprises en matière de visibilité, nous savons qu'ils sont la promesse d'un lieu qui va grandir, évoluer et s'adapter. Grâce à cette nouvelle scène, nous avons désormais un foyer où exprimer leur art, un espace à apprivoiser ensemble, avec la municipalité et le public. Alors, levons le rideau sur cette nouvelle ère et écrivons la suite... Avec, espérons-le, un peu moins de quiproquos, mais toujours autant de passion !

» Environnement

Troquez vos plantes samedi 26 avril

La 13e édition du Troc Plantes du Pallet se tiendra durant la matinée du 26 avril. Nous vous y attendons nombreux dès 9h00 !

Le Troc Plantes donne l'occasion de rencontrer des jardiniers amateurs du Pallet et des environs, d'échanger gratuitement des plantes et de participer à des ateliers et des animations. Les associations Biodiversité O'Pallet et Le Pallet jardine et partage seront présentes, ainsi que l'apiculteur de la commune.

Comment ça marche ?

Chacun se présente à l'accueil avec ses plantes à donner. Une fois toutes étiquetées, elles sont réparties sur les tables selon leur catégorie : plants potagers, arbustes, plantes aromatiques, plantes vivaces d'ornement, petits fruits, graines... Dans un deuxième temps, chacun choisit ce qui l'intéresse en glanant quelques conseils de culture au passage.

Préparer ses plantes dès maintenant

Le printemps est bien avancé : repérez les plantes vivaces, les jeunes arbustes et les plants potagers en surnombre dans votre jardin ou votre serre. Triez vos graines... Étiquetez avec soin (voir encadré) tous vos pots et godets, préparez vos graines en sachets maison ou dans des enveloppes. Récupérez des cagettes en bois ou en plastique et du papier journal pour transporter vos dons.

Au dernier moment

La veille du troc ou le matin même, faites le tour du jardin et de la maison pour observer ce qui pourrait être apporté. On trouve toujours une plante d'intérieur saine mais qui ne plaît plus, des graines récoltées la saison passée, des plants potagers en surnombre, des pousses de vos plantes préférées dans le jardin. Il suffit de dégager la motte autour la plante à la bêche et de l'extraire avec ses racines et la motte terre pour la déposer sur une bonne épaisseur de papier journal. Emballez la plante et marquez son nom sur le papier. Entreposez au frais vos plantes emballées. Les plantes arrachées sans terre posées dans une simple feuille de papier journal ne sont pas acceptées : elles se dessèchent durant le troc et sont donc irrécupérables.



+ d'infos

Troc Plantes du Pallet, cour de la périscolaire, rue Anne-Roucou,

Samedi 26 avril, de 9 h00 à 13 h00. Parking juste en face

Entrée libre. Contact : Jean-Luc Gascoin 06 26 20 07 85.



Étiquettes, pots, sachets... c'est facile !

Faire des étiquettes. C'est facile avec des bâtonnets de glace, des couverts de pique-nique en bois, des pinces à linge en bois sur lesquels on inscrit le nom de la plante avec un crayon gras ou un feutre. Autre astuce : former des petits drapeaux avec des piques à apéritif et des étiquettes autocollantes où on inscrit le nom de la plante... ou bien piquer des bouchons de liège sur des piques à apéritif. (suite page 2)

Trouver des godets et des pots Il suffit de recycler des pots de yaourt, des culs de bouteille en plastique (faire des petits trous au fond) ou de récupérer des godets de plantes achetées.

Faire des sachets pour vos graines, en suivant le tuto <https://www.youtube.com/watch?v=tsVCfPF-TxA> Mentionner dessus l'espèce et l'année de récolte.

» Pallet Tourisme Loisirs

Animation au four à pain, le 13 avril

Dimanche 13 avril à partir de 9h00, l'association PTL, en association avec les boulangeries du Pallet, rallume le four à pain de la Brouardière. Nous vous invitons à venir découvrir le fonctionnement d'un four traditionnel chauffé au bois qui a été restauré par l'association. Vente de pains, pastel de nata, pâté, far aux pruneaux, huîtres et bar sur place. Rendez-vous de 9h00 à 13h00, nombre de pains limité.



» Association La Ludo

Soirée jeux chez les Filles, le 25 avril

L'association La Ludo et le bar-restaurant « Chez les Filles » s'associent pour vous proposer un moment convivial avec un bon jeu autour d'un verre entre ami.e.s, en famille ou pour faire connaissance. Nous vous attendons nombreuses et nombreux, petits et grands le vendredi 25 avril à partir de 19h00, « Chez les Filles », avec les jeux de la ludothèque du Pallet.



» Association Le Domino

Portes ouvertes, le 18 mai

Nous ouvrons les portes de notre carrière à la Jeannière, le dimanche 18 mai de 10h00 à 18h00. Baptêmes poney, jeux et activités, restauration sur place.

Venez découvrir notre association, basée sur une découverte de la nature aux côtés de nos poneys. Que vous soyez intéressés pour adhérer, ou bien vous investir en tant que bénévole, n'hésitez pas à passer nous voir. Notre équipe de bénévoles sera présente pour vous accueillir tout au long de la journée dans notre écrin de nature et accompagnés de tous nos poneys !

» Association Biodiversité 0 Pallet

Les rapaces nocturnes du Pallet : comptages et inventaires

Assez méconnus, les rapaces nocturnes jouent un rôle déterminant dans le cycle de la biodiversité. Ce sont de gros consommateurs de rongeurs. Ainsi, ils participent de façon naturelle et écologique à la régulation de cette population de souris, rats et autres musaraignes. Cependant, les rapaces nocturnes constituent un sujet de préoccupation pour la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).



Le CPIE Loire-Anjou a lancé un projet de suivi des Effraies des clochers dans le Vignoble Nantais (projet EVN). Dans ce cadre, la connaissance de la population de ce rapace est une nécessité. BioTO'P souhaite apporter sa contribution à ce projet en faisant le recensement de cette chouette et, dans le même temps, celui de tous les rapaces nocturnes vivant sur la commune du Pallet. Ainsi une soirée de comptage a été organisée

par Servane du CPIE, accompagnée de Fred de la LPO. Le vendredi 7 mars 2025, rendez-vous était donné aux membres de notre association pour réaliser un premier comptage. Cette sortie est notre contribution aux Nuits de la Chouette.

Organisation

11 points d'écoute ont été répartis sur le territoire de la commune pour obtenir une couverture homogène et complète ainsi qu'un accès simple. Deux équipes ont été constituées avec les 8 membres présents. Le principe est d'écouter le chant et les cris des différents rapaces depuis chaque point géolocalisé. Une repasse est diffusée pour susciter les réponses des rapaces dans la campagne environnante. La repasse est un enregistrement de chant d'oiseau diffusé avec un haut-parleur. Chaque enregistrement dure 30 secondes et diffuse le chant d'une espèce particulière. Une écoute de 1 minute et 30 secondes est réalisée entre 2 repasses.

Attention !

La repasse est utilisée exclusivement dans le cadre de suivis scientifiques afin de ne pas perturber les espèces lors de cette période de reproduction, particulièrement sensible pour la faune sauvage.

Espèces de rapaces nocturnes

Les espèces de rapaces nocturnes attendues en cette période sur la commune sont au nombre de 4 :

- Chevéche d'Athéna (Athene noctua)
- Hibou moyen-duc (Asio otus)
- Effraie des clochers (Tyto alba)
- Chouette hulotte (Strix aluco)

+ d'infos

Site : <https://biodivopallet.fr/grosbec-casse-noyaux>

» Musée du vignoble nantais

Programme d'avril

Cheval de trait dans les vignes

Dimanche 6 avril - 14h00 à 18h00

Démonstration gratuite ! Venez rencontrer Camille Madec et lui poser vos questions sur un métier qu'elle est la seule à pratiquer dans le vignoble nantais.



Atelier plantation de cep

Jeudi 10 avril - 15h00

En famille, vous découvrez le cycle de la vigne et vous repartez chacun avec votre propre pied de vigne à replanter chez vous.

Observation des oiseaux

Jeudi 17 avril - 15h00

Quels sont les oiseaux du vignoble ? Sont-ils amis ou ennemis de la vigne ?

Pâques au musée

Lundi 21 avril - 14h30 à 16h00

Les enfants partent à la recherche des images d'œufs cachés dans le musée et dans les vignes pour obtenir leur trésor en chocolat !

Et toujours l'escape game en famille (lundi, mardi et vendredi) et le parcours « Touche-à-tout » (mercredi) pendant les vacances. Infos, tarifs et réservation sur www.musee-vignoble-nantais.eu.

» UNC Le Pallet - Mémoire

Concours de belote, le 5 avril

L'Union Nationale des anciens Combattants organise son concours de belote annuel sans annonce le samedi 05 avril 2025 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. 1er lot : 6 rôtis assortis... Venez nombreux passer un bon après-midi. 1 lot à chaque participant.

Ouverture à 13h30. Inscription : 9 €.

» Rencontre événement - Association CAP

Le tissu associatif palletais, la force du collectif !

On vous l'annonçait dans le dernier numéro de la gazette : ça bouillonne dans les assos palletaises depuis quelques mois... Les réunions se succèdent, les commissions transversales entre différentes associations travaillent pour offrir aux visiteurs, une très belle journée placée sous le signe de l'engagement et du bénévolat.



Des moments forts, témoins de la force que génère la fusion des idées et des énergies ! Seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin !

Intergénérationnelle, « intersportive », rassemblant tous les centres d'intérêt et toutes les causes que portent nos associations, **la journée « Festi'Liens » aura lieu le samedi 24 mai**, de 10h00 à 17h00 à la salle polyvalente du Pallet.

De nombreuses surprises vous attendent, rdv très vite pour l'annonce du programme et des acteurs de cette journée unique en son genre !

» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Les prochaines vacances scolaires arrivent bientôt, et nous avons déjà hâte de découvrir le programme des structures de loisirs ! Surtout en repensant aux dernières vacances de février : nous nous étions vraiment beaucoup amusés.

À l'accueil de loisirs, les animateurs et animatrices nous ont embarqués pour un tour du monde, nous permettant ainsi de visiter différents continents à travers de nombreuses activités manuelles et sportives : création d'un kamishibai (théâtre de papier japonais), fabrication de dragons, cuisine du monde ou encore un grand jeu collectif pour reconstruire une carte géante ! Nous avons également adoré les deux temps forts : la sortie à Lud'hop Land (structures gonflables) et le spectacle de Gribouille, une conteuse qui nous a transportés dans de nombreux univers fascinants. Ah oui, nous avons aussi passé une journée entière avec les Tween à jouer ensemble à la salle de sport. Au Moulin, les Tween ont appris à faire plusieurs types de nœuds, à fabriquer un arc, à improviser de petites scènes de théâtre ou encore à réaliser leurs propres bricolages selon leurs envies. Romain et Linda leur ont proposé de nombreux jeux tout au long des deux semaines : du Tim's Up, du jeu de rôle,



mais aussi des jeux géants. Ils nous ont également raconté leur journée dans une salle d'escalade, qui avait l'air impressionnante ! Ils ont aussi accueilli des jeunes d'autres communes pour une journée sportive avec, au programme, du foot et du kin-ball.

Depuis ces dernières vacances, nous ne nous sommes pas ennuyés grâce aux activités proposées à l'accueil périscolaire et aux mercredis. Chez les plus jeunes, ils ont décoré les poubelles en petits monstres colorés pour nous aider à mieux trier, et ont même fabriqué une ruche avec toutes ses alvéoles et ses petites abeilles. Autre ambiance chez les moyens : ils ont créé une grande fresque marine, peuplée de poissons multicolores, de méduses, de tortues et d'étoiles de mer, le tout avec une multitude de matériaux différents. Quant aux plus grands, ils se sont amusés à réaliser des montages photos en découpant des images dans de vieux livres et magazines, recyclant ainsi des visuels pour en créer de nouveaux, rigolos et originaux. Ils nous ont également montré un immense labyrinthe en carton, dans lequel nous devons nous coordonner à plusieurs pour réussir les différentes missions. C'est difficile, mais très amusant !

Les mercredis, nous avons fait la tournée des carnivals : de Venise à Rio, en passant par celui du Pallet, où le 12 mars, tout le monde s'est déguisé, même les animateurs... C'était trop drôle !

On vous dit à bientôt pour vous raconter toutes nos aventures et découvertes !

Izia et José

» Crèche multi-accueil

Sorties printanières

Les premiers rayons du soleil ont enfin fait leur apparition, illuminant le jardin du multi-accueil. Une belle occasion pour les enfants de profiter du grand air après



les journées hivernales. Ils ont pu savourer leur goûter en extérieur, sous une douce lumière printanière, avant de partir en balade pour explorer les environs. Au multi-accueil, nous avons à cœur de sortir les enfants par tous les temps, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse grand soleil. Chaque saison offre une expérience sensorielle différente et permet aux enfants de découvrir la nature sous toutes ses formes. Être dehors leur apporte de nombreux bienfaits. L'air frais stimule leur vitalité, le contact avec la nature éveille leur curiosité et la liberté de mouvement favorise leur motricité. Jouer à l'extérieur, courir, sauter, toucher l'herbe ou observer les nuages sont autant d'activités qui participent à leur développement global. Et puis, rien n'égale la joie d'un rayon de soleil sur la peau et le plaisir simple d'un goûter pris en plein air !



» Ecole Astrolabe

L'école fête les mathématiques

Du 10 au 14 mars, c'était la semaine des mathématiques !

A ce titre et parce qu'en plus nous fêtons notre 100ème jour d'école la semaine dernière, des classes ont mis à l'honneur les mathématiques cette semaine sous la forme de défis à réaliser, d'énigmes à résoudre ou bien de problèmes à créer en utilisant les nombres du quotidien !



Une bonne manière de montrer que les mathématiques ce n'est pas juste une matière scolaire mais un outil pour mieux comprendre notre environnement ! Quant à notre centième jour d'école il a été aussi joyeusement fêté dans les classes de CP/CE1 où plusieurs élèves ont fait preuve d'une belle imagination et d'un talent certain pour apporter leurs 100 objets : 100 drapeaux, 100 grains de riz, 100 dessins, 100 cailloux, 100 perles... Un vrai petit musée s'est créé à l'école !

Bravo à toutes et tous et vive les mathématiques !

» Ecole Saint-Joseph

Fresque, musique et journalisme

Fresque et musique

Les élèves de CE1-CE2 se sont inspirés du livre « Le grand hamac de Maskillili » de Fabienne Billon. Ils ont imaginé et réalisé une fresque pour raconter la balade de l'Ours et la Fée. Ils ont enregistré des sons de la nature et des sons d'instruments avec Benjamin, intervenant en musique. Ce projet, qui a duré de septembre à janvier, a abouti par le visionnage du film avec Benjamin, la classe d'Anne et une rencontre avec l'autrice.



Échange d'histoires réussi entre les classes !

Le 7 février, les élèves de MS/GS et PS/MS ont partagé un moment de conte et de théâtre. Avec des marottes, ils ont raconté « Roule Galette » et « La Course », développant leur expression orale et leur plaisir de



jouer. De plus, un groupe d'élèves de la classe de CP/CE1 est venu présenter l'album « Le Grand Ménage » d'Emily Gravett, fruit de leur travail en musique avec leur animateur. Un échange enrichissant à renouveler !

Le journal des enfants

Dans la classe de CE2-CM1, le vendredi après-midi, 4 journalistes sont chargés de présenter et d'animer « Le journal des enfants ». Ils doivent pour cela s'entraîner à lire un article du journal Mon Quotidien auquel la classe est abonnée, préparer 3 questions à poser aux auditeurs et animer un petit débat. C'est un rendez-vous hebdomadaire qui leur tient à cœur.

Enfin nous sommes ravis de pouvoir vous communiquer la date de notre grande kermesse annuelle, qui aura le jeudi 29 mai 2025, à la salle polyvalente de loisirs du Pallet.



» Petite enfance

Présentation de la MAM Le Pallet des Bambins

A la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) «Le Pallet des Bambins », située 73 à la Burellerie au Pallet (derrière la gare), Séverine et Carine accueillent vos enfants de 0 mois à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. A mi-chemin entre l'accueil familial d'une assistante maternelle à domicile et d'un accueil collectif en structure,



nous vous proposons ce mode d'accueil dans une maison de plein pieds spécialement aménagée et adaptée au tous petits. Nous bénéficions d'un espace extérieur clos suffisamment grand pour gambader et jardiner. Les enfants évoluent à leur rythme dans un environnement chaleureux, convivial et familial sous l'œil bienveillant des assistantes maternelles.

Nous proposons de nombreuses activités en intérieur et extérieur, intervenant musical, nous participons aux ateliers du RPE (Relais Petite Enfance), bibliothèque et nous sortons beaucoup : balade, parc, ferme pédagogique, zoo...

+ d'infos

Tél : 02 40 80 35 82

Mail : mam.lepallet@orange.fr

» 05 AVRIL

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.
Sans rendez-vous.



» 05 AVRIL

Concours de belote

Organisé par l'union nationale des anciens combattants. Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. A partir de 13h30.

» 13 AVRIL

Animation au four à pain

Organisée par Pallet Tourisme Loisirs. La Brouardière. Vente pains et bar sur place. De 9h00 à 13h00.

» 14 AVRIL

Gazette de mai

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de mai 2025.

» 17 AVRIL

Après-midi jeux

A la bibliothèque, place de l'Eglise. 16h00-18h00. Tout public. Entrée libre. Venez partager un moment ludique, seul, en famille ou entre amis avec les bénévoles de la Ludo du Pallet.

» 25 AVRIL

Soirée jeux

Organisée par La Ludo du Pallet. RDV au bar-restaurant Chez les Filles, à 19h00.

» 26 AVRIL

Troc Plantes

Organisé par les membres du comité consultatif Environnement avec le soutien de l'association Pallet Tourisme Loisirs. Cour de la périscolaire, rue Anne Roucou. De 9h00 à 13h00. Entrée libre.



» 26 AVRIL

Livres et papotages

A la bibliothèque, place de l'Eglise. 10h00-12h00. Tout public. Entrée libre. Une animation proposée par les bénévoles de la bibliothèque. Venez échanger et partager vos impressions sur des livres, BD... Un moment convivial en toute simplicité.

Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30-13 h 00



» 26 AVRIL

Tournoi de palets

A partir de 14h00, tournoi de palets en laiton sur plomb. 32 équipes de 2 personnes, 16€ par équipe. Inscription et renseignement auprès de David T. au 06 78 17 18 00 et sur <https://www.helloasso.com/associations/tennis-club-du-vignoble>



» 29 AVRIL

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs. Ouvert à tous.

» ET BIENTÔT...



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44300 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSS / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr